

Matériel CE2 2017 - 2018

L'établissement fournit l'ensemble du matériel de classe (classeurs, cahiers, feuilles...) à tous les élèves.

Le matériel de trousse (fourni au début de l'année) devra être vérifié régulièrement et renouvelé tout au long de l'année par les familles.

Pour la rentrée, les élèves devront donc amener :

- Un cartable
- Une trousse avec :
 - Un stylo plume avec des cartouches (non obligatoire : selon le souhait de l'enfant)
 - Un effaceur d'encre (le cas échéant)
- Une trousse pour les crayons de couleur / feutres (qui seront fournis par l'école)
- Une calculatrice scolaire avec touche MRC (marquée au nom de l'élève)
- Un agenda scolaire **(1 page par jour/1 página por día)**
- Une boîte de mouchoirs
- Une blouse ou un vieux tee-shirt pour les arts (marqué au nom de l'élève)

Remarques :

- ❑ *La tenue de sport de l'école n'est plus obligatoire mais il est toujours INDISPENSABLE d'avoir une tenue d'éducation physique pour les cours d'EPS.*
- ❑ *Le poids du cartable est une question de santé publique pour les enfants. Merci d'y penser lors de son achat.*